



Bastia

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la ville de Bastia du vendredi 4 juin 2021

Objet : Individualisation des subventions aux associations de devoir de mémoire et d'anciens combattants pour l'exercice 2021

Date de la convocation : vendredi 28 mai 2021

Date d'affichage de la convocation : vendredi 28 mai 2021

L'an deux mille vingt et un, le 4 juin à 16h, le CONSEIL MUNICIPAL de BASTIA s'est réuni à la salle de spectacle Ghjuvanteramu Rocchi à l'Alb'oru à Bastia, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Pierre SAVELLI.

Nombre de membres composant l'assemblée :	43
Nombre de membres en exercice :	43
Quorum :	22
Nombre de membres présents :	32
Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer.	

Étaient présents : Monsieur SAVELLI Pierre ; Madame De GENTILI Emmanuelle ; Madame LACAVE Mattea ; Monsieur TIERI Paul ; Madame PIPERI Linda ; Monsieur MASSONI Jean-Joseph ; Madame VIVARELLI-MARI Jérôme ; Monsieur De ZERBI Lisandru ; Madame POLISINI Ivana ; Monsieur PERETTI Philippe ; Madame ORSINI-SAULI Laura ; Monsieur LUCCIONI Don Petru ; Madame COLOMBANI Carulina ; Monsieur DALCOLETTI François ; Monsieur DEL MORO Alain ; Monsieur FABIANI François ; Madame FILIPPI Françoise ; Monsieur GRASSI Didier ; Monsieur GRAZIANI Antoine ; Monsieur LINALE Serge ; Madame MANGANO Angelina ; Madame MATTEI Mathilde ; Madame PASQUALINI-D'ULIVO Marie-Pierre ; Monsieur PIERI Pierre ; Madame TIMSIT Christelle ; Monsieur De CASALTA Jean-Sébastien ; Madame SALGE Hélène ; Monsieur TATTI François ; Madame VESPERINI Françoise ; Monsieur ZUCCARELLI Jean ; Madame ALBERTELLI Viviane ; Monsieur MORGANTI Julien.

Étaient absents : Madame PELLEGGRI Leslie ; Madame BELGODERE Danièle ; Monsieur MONDOLONI Jean-Martin.

Ont donné pouvoir :

Monsieur SIMEONI Gilles à Monsieur SAVELLI Pierre ;
Monsieur MILANI Jean-Louis Monsieur MASSONI Jean-Joseph ;
Madame CARRIER Marie-Dominique à Madame PASQUALINI-D'ULIVO Marie-Pierre ;
Monsieur DASSIBAT Franck à Monsieur DEL MORO Alain ;
Madame GUIDICELLI Lauda à Monsieur GRAZIANI Antoine ;
Madame LUCIANI Emmanuelle à Madame MANGANO Angelina ;
Monsieur ROMITI Gérard à Madame TIMSIT Christelle ;
Madame GRAZIANI-SANCIU Livia à Madame SALGE Hélène ;
Monsieur Pierre Savelli ouvre la séance et invite le Conseil à désigner son secrétaire :
Monsieur Paul Tieri élu secrétaire prend place au bureau

**Le conseil municipal**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L1611-4 ;

Vu l'avis favorable de la commission des affaires économiques, sociales, culturelles et de l'éducation en date du 2 juin 2021 ;

Considérant l'action des associations d'anciens combattants de premier ordre pour la transmission de la mémoire des conflits anciens et récents ;

Considérant le rôle social de ces associations.

Considérant la volonté de la municipalité de soutenir les associations œuvrant au devoir de mémoire et qui répondent à quatre objectifs :

- Organisation et participation aux commémorations nationales et locales
- Mise en place d'actions de sensibilisation pédagogiques et civiques
- Entretien et valorisation du patrimoine mémoriel (tombes, stèles...)
- Aide et soutien envers les anciens combattants et victimes

Après avoir entendu le rapport de Monsieur François FABIANI,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

A l'unanimité,

Madame Marie-Dominique CARRIER ne participe pas au vote

Article 1 :

- **Décide** d'attribuer les subventions suivantes :

Associations	Montant voté en 2021
Union Nationale des Sous-Officiers en Retraite (UNSOR Bastia)	400 €
Amicale des Troupes de Marine et des Anciens d'Outre-Mer de la Haute-Corse (Amicale des TDM et AOM)	600 €
Combattants et Prisonniers de Guerre ; Combattants Algérie Tunisie Maroc, Veuves et victimes de guerre (CPG CATM)	800 €
Union Départementale des Associations de Combattants et Victimes de Guerre (UDAC et VG)	700 €
Union Nationale des Combattants (UNC)	1 200 €
Association et Entraide des Veuves et Orphelins de Guerre (AEVOG)	500 €
Association Corse des Anciens d'Indochine et du Souvenir Indochinois (ACAI)	400 €
Association des Mutilés de Guerre des Yeux et des Oreilles (AMGYO)	400 €
Union Nationale des Parachutistes de Haute Corse (UNP 2B)	700 €
Amicale des Anciens Marins et Marins Anciens Combattants de Bastia et du Cap (AMMAC)	1 000 €
Société Nationale d'Entraide de la Médaille Militaire 78e Section Bastia (SNEMM 78 S Bastia)	500 €
L'amicale des 173ème et 373ème régiments d'infanterie	400 €
Association Nationale des Anciens Combattants et des Amis de la Résistance (ANACR 2B)	900 €
Fédération Nationale des Combattants Volontaires de Corse (FNCV Corse)	400 €
Le Souvenir français Comité de Bastia	500 €
Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite (ANMONM)	600 €
TOTAL	10 000 €

Article 2 :

Précise que les crédits sont inscrits au budget 2021, compte 6574 rubrique 025.



Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Pierre Savelli